

**HUMEUR**  
BRUNO COPPENS

## La réforme de l'orthogaffe

**V**ous avez vu tout ce foin, même pas en bottes, autour de cette toute petite réforme de l'orthographe, lancée tout gentiment au tout premier jour de septembre? Ce vent frais destiné à aérer quelque peu le ciboulot des élèves pour qu'ils puissent y stocker davantage de tutos, d'emojis et de Norman, a soulevé courants froids et tempêtes de protestations, un véritable typhon!

*«Écoutez! L'accord du CETA, bon à la rigueur, relisons-le et modifions l'un ou l'autre élément avant de le signer mais changer une règle de l'accord du participe passé avec l'auxiliaire avoir?!? Moi, vivant, jamais!»* Les barricades se sont dressées, plus hautes que les jambes d'Adriana Carambeu, avec plus de virulence que lors du mariage pour tous. Si demain on tolère un «*Les frites que j'ai cuites*», alors c'est sûr, après-demain, on laissera passer «*Si j'aurais subi*», on ne sanctionnera plus «*Il faut que je viens*» et dans 3 jours, on applaudira si l'élève s'exclame: «*Vive les carnavaux géniaux!*»

Faciliter l'apprentissage de la langue est considéré comme un symptôme d'un laxisme généralisé de notre société permissive qui ne peut mener qu'à l'affadissement global d'une génération déjà avachie, indolente et passive.

Bref, ce n'est pas demain la veille que l'Académie française se penchera sur cette réforme.

Ceci dit, même si je ne suis pas de ceux qui érigent l'orthographe au rang d'une totémisation inévitable ou d'une religion sacrée à avaler sans broncher, par contre, je trouve peu convaincant l'argument des réformateurs choisis pour modifier la règle de l'accord, la fameuse faute originelle commise par les moines copistes, une faute d'orthogaffe en quelque sorte.

Rappelons donc que, dans leur scriptorium, les braves moines, s'ils devaient écrire un participe passé lié à l'auxiliaire «avoir» sans connaître à cet endroit de la phrase la nature du complément d'objet direct auquel il se rattache, le laissaient

invariable, continuaient de «scripter» et, même s'ils découvraient en bout de course des courbes féminines enveloppant l'objet direct, ils ne revenaient plus en arrière ajouter un petit «e» au dit participe passé, chaque espacement coûtait cher. C'est donc la faute aux moines si depuis, nous avalons cette règle absurde dont se délecte tant Liliane Balfroid. Hum... Et pourquoi ne pas aussi leur reprocher d'avoir arraché des plumes aux oiseaux pour écrire sur

**C'est donc la faute aux moines si depuis, nous avalons cette règle absurde dont se délecte tant Liliane Balfroid.**

**Hum...**

une peau d'animal, omettant de noter en bas de la page: «*Cet animal n'a pas été traité durant sa transformation en parchemin*»? Prendre pour argument cette bavure des moines n'est vraiment pas la bonne idée. Franchement, si on ne devait jamais tenir compte du fruit d'une erreur, volontaire ou non, on aurait très peu de considération pour des millions de gens nés... par «distraction» à travers le monde! Combien de découvertes ne sont-elles pas l'aboutissement d'erreurs, de bêtises? Les feux d'artifice, les rayons X ou le micro-ondes, rien que ça...

Je terminerai de mauvaise foi en disant que l'invariabilité du participe passé ne rendrait plus vraiment compte de la réalité des choses. Prenez le cas de Françoise Nysse, la toujours (à l'heure où j'écris cette chronique...) ministre française de la Culture et du Patrimoine, inquiétée pour avoir rénové sans aucune autorisation le bâtiment, pourtant classé, de sa maison d'édition. Si la nouvelle règle de la réforme était adoptée, elle devrait dire: «*Les rénovations que j'ai payés*» Vous vous rendez compte? «*Payés*», tout nu, sans un e, sans un s? Alors que ces travaux lui ont rapporté une plus-value de plusieurs millions! Cela me semblerait si injuste par rapport à son investissement...